

De la stratégie d'Orange à la mise en place de méthodes d'évaluation pour le secteur des technologies de l'information et de la communication

Par Philippe TUZZOLINO

Directeur Environnement du groupe Orange

Orange déploie des solutions et des plans d'action ambitieux pour accompagner la transition écologique et énergétique dans les domaines du changement climatique, de la gestion des ressources et des déchets, en mettant en place des processus d'économie circulaire. C'est ainsi que de nombreux métiers de l'entreprise sont mobilisés pour réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, et pour optimiser la fin de vie de nos équipements et promouvoir leur recyclage ou encore rechercher des solutions plus écoresponsables pour nos clients. Dans une démarche volontaire et dans le cadre de ses engagements de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE), Orange S.A. s'engage à assurer la traçabilité et la transparence des ressources rares et des matériaux considérés comme critiques. Si le groupe n'exerce aucune activité de fabrication, il élabore pour certains équipements des cahiers des charges à l'attention de certains de ses fournisseurs. Compte tenu de sa position, notre groupe s'engage à anticiper les éventuels risques en matière d'approvisionnement et de réputation en mettant en pratique une démarche de responsabilité sociale.

Face aux multiples enjeux soulevés par les ressources rares, une question fondamentale se pose au groupe Orange : quelle stratégie et quelles mesures adopter pour garantir durablement l'intégrité de son modèle économique et social contre les risques inhérents aux matières premières de manière générale, et aux ressources rares en particulier ?

Afin de répondre à cette question, le groupe Orange a mis sur pied, en mars 2013, un groupe de travail consacré aux ressources rares. Celui-ci intègre des représentants de l'ensemble des parties prenantes internes concernées par ce sujet : la direction des achats, la direction juridique, la direction RSE, le *marketing* groupe, les *Oranges Labs* de recherche, les Réseaux, produits et services, ainsi qu'Orange France et Orange Consulting.

Fédérer les parties prenantes internes

Ce groupe de travail se réunit en comité stratégique tous les trimestres, un comité de suivi (plus restreint) se réunissant, quant à lui, tous les semestres. Ces instances sont chargées de collecter et d'analyser toutes les données

du groupe sur le sujet et de définir des processus et des actions adaptés des situations de crise affectant une ou plusieurs de ses filières d'approvisionnement.

Au titre de sa première mission, le groupe de travail a dressé un état des lieux précis de la place des métaux et des minéraux rares dans les activités du groupe et mesurer le degré de criticité de chacun d'eux. Une étude de risque et d'impact coordonnée par le groupe de travail sur les ressources rares et critiques nous a permis d'identifier trois catégories de matériaux devant faire l'objet d'un suivi spécifique : a) 12 ressources considérées comme prioritaires (or, argent, étain, lithium, cuivre, cobalt, antimoine, silicone, germanium, bismuth, graphite et nickel), b) les terres rares et les platinoïdes et, enfin, c) les matériaux issus de zones de conflit (l'étain, le tungstène, le tantale et l'or, et leurs dérivés chimiques).

Les composants électroniques faisant appel pour leur production à des ressources rares ou critiques sont omniprésents non seulement dans les terminaux et les équipements vendus aux clients d'Orange, mais aussi dans toutes les infrastructures réseaux et services informatiques (SI) du groupe. Leur présence va même crois-

sant au fur et à mesure que l'on modernise et renouvelle les équipements du groupe pour en optimiser le fonctionnement et l'efficacité énergétique. En effet, systèmes de climatisation en *free cooling*, appareils de mesure et de suivi des consommations, équipements réseau passifs, serveurs nouvelle génération, générateurs solaires ou éoliens... : tous ces équipements à la pointe des technologies font appel aux propriétés bien particulières dont les matériaux rares ont l'exclusivité !

Savoir exactement ce que le groupe Orange achète

Face à cette problématique, il est essentiel que nous sachions exactement ce que nous achetons à nos fournisseurs : quel est le poids, la qualité et le coût de chacun des matériaux utilisés dans chaque équipement ? Et que représente notre volume d'achat par rapport aux ressources mondiales disponibles ? Les études de risque et d'impact menées sous l'égide du groupe de travail précité passent au crible aussi bien la stratégie d'achat du groupe que l'utilisation faite des équipements et la gestion de leur fin de vie. Grâce à ce travail, nous alimentons une base de données régulièrement mise à jour sur tous les matériaux critiques pour nos activités.

Cette base de données constitue pour nous le socle fondamental sur lequel reposent nos analyses de nos possibilités de substituer des ressources à risque, de développer et d'optimiser le recyclage des équipements et de mieux piloter les stratégies d'achat du groupe en fonction des informations dont nous disposons.

Des clauses dédiées dans les contrats et cahiers des charges

De fait, les matériaux rares et critiques font désormais l'objet de mentions explicites dans les cahiers des charges et dans le code de conduite transmis aux fournisseurs du

groupe, ainsi que dans nos contrats d'approvisionnement et d'achat. Il s'agit pour nous de les inciter à communiquer de façon transparente sur la présence de ces ressources dans leurs produits, sur l'origine de celles-ci, et d'en promouvoir le recyclage (ou la substitution, pour les plus critiques).

Le groupe Orange met ainsi à la disposition de ses fournisseurs des outils leur permettant d'analyser leur propre exposition aux risques sur les matériaux critiques, et relaie auprès d'eux des outils mis au point par les grandes organisations du secteur, comme l'Union internationale des Télécommunications (UIT) ou la Global e-Sustainability Initiative (GESI). Ils sont notamment incités à prendre connaissance des publications de la GESI sur la *supply chain* responsable.

Enfin, dans le cadre de la *Joint Audit Cooperation* (JAC) lancée par Orange en partenariat avec d'autres grands opérateurs dans le but de promouvoir la RSE chez leurs fournisseurs communs, les audits de terrain incluent désormais des questions spécifiques sur les matériaux issus de zones de conflit.

Agir avec les industriels et les pouvoirs publics

Au-delà des actions menées en interne et avec d'autres opérateurs télécoms, le groupe Orange est également partie prenante dans des réflexions plus larges associant les pouvoirs publics et les industriels d'autres secteurs eux aussi dépendants de ressources rares. À l'image des États-Unis et du Japon, l'Union européenne a commencé à élaborer une stratégie communautaire visant à sécuriser dans la durée la disponibilité des matières premières nécessaires à la compétitivité de ses industries à forte dimension technologique.